



# Rapport annuel 2015 Programme annuel 2016

Zurich, le 1 février 2016

## Table des matières

1. Réorganisation	3
2. Rapport annuel 2015	4
2.1 Comité	4
2.2 Bureau central	5
2.3 Coordination technique	6
2.4 Formation et formation continue	7
2.5 Eco-CFC Fiches pour la construction écologique	8
2.6 eco-devis	8
2.7 Produits Eco	9
2.8 Minergie-Eco	10
2.9 Air intérieur	11
2.9 Données des écobilans dans la construction	12
3. Programme annuel 2016	14
3.1 Comité	14
3.2 Direction	15
3.3 Bureau Suisse allemande / italienne	15
3.4 Bureau Suisse romande	16
3.5 Section Bâtiment	16
3.6 Section Matériaux	17
3.7 Section Diffusion	18
4. Annexe	21

## Avant-propos de la présidente



eco-bau s'est développé ces dernières années au point de devenir une institution incontournable du domaine du développement durable en Suisse. Nous avons réussi à consolider encore d'avantage notre expertise dans les thèmes de la santé et de l'écologie dans la construction. C'est notamment le standard de construction eco-bau (Minergie-Eco 2016) qui a été actualisé et simplifié, un instrument ayant fait ses preuves est ainsi à disposition des membres et du secteur de la construction. Les concepts d'eco-bau ont été intégrés dans le Standard de Construction Durable Suisse (SNBS) et le label correspondant qui sera lancé en août de cette année.

L'optimisation et l'actualisation de nos instruments de planification ont constitué une priorité ces dernières années. Désormais, pouvoir mieux soutenir nos membres dans leurs activités quotidiennes me tient particulièrement à cœur. C'est là que des questions liées à la construction saine et durable surgissent régulièrement et pour lesquelles les réponses ne dépendent pas uniquement de l'utilisation correcte de nos instruments. C'est la raison pour laquelle nous allons nous focaliser en 2016 sur nos membres et leurs besoins spécifiques. Nous voulons connaître les obstacles qu'ils rencontrent afin de pouvoir créer ensuite les offres nécessaires.

Un autre accent est mis sur la collaboration avec nos partenaires. Notre objectif commun consiste à ancrer la construction durable encore d'avantage dans le secteur du bâtiment. La formation eco-bau et le congrès 2017 représentent à ce sujet deux points forts.

Nous nous réjouissons d'avance des échanges et prochaines étapes avec nos membres.

*Friederike Pfau*

# 1. Réorganisation

Lors du colloque du 25/26 juin 2015, le comité a examiné les structures en place en matière de redondances éventuelles. Il en résulte une nouvelle structure de l'association plus efficace et qui comprend désormais trois sections.

Le comité s'occupe dorénavant de thèmes liés surtout à la stratégie. Pour cela, il est soutenu par une direction comprenant trois membres. Une nouvelle section „Diffusion“ est mise sur pied, ceci en plus des sections existantes „Bâtiment“ et „Matériaux“. Elle positionne les instruments de planification de manière optimale auprès des groupes cibles, au sens du leadership thématique.

En outre, un bureau est mis en place en Suisse Romande. Les membres suisses romands ont ainsi un interlocuteur direct sur place.

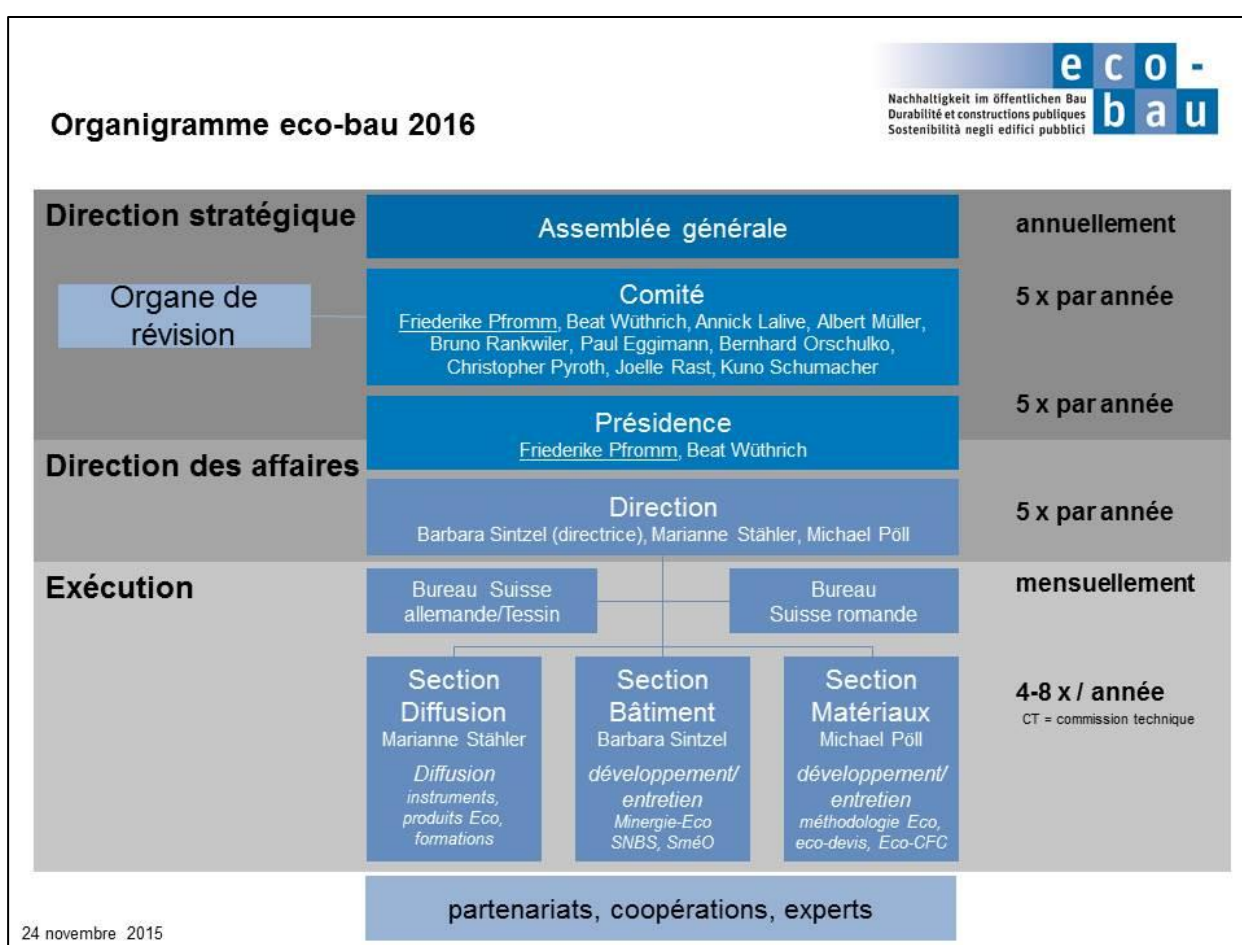


Illustration 1: La nouvelle organisation eco-bau à partir du 1er avril 2016

Les changements dans la structure de l'association se reflètent aussi dans la structure du rapport annuel. Désormais, le chapitre 2 est dédié à la rétrospective de l'année écoulée et le chapitre 3 présente le programme annuel 2016.

# 2. Rapport annuel 2015

## 2.1 Comité

Membres: F. Pfromm (présidente), B. Wüthrich (vice-présidente), P. Eggimann, A. Lalive d'Épinay, A. Müller, CRB. B. Orschulko, Ch. Pyroth, B. Rankwiler, J. Rast, K. Schumacher

### Objectifs réalisés:

#### 1. Examiner, poursuivre la stratégie 2010 - 2015

La stratégie de l'association a été examinée et actualisée lors du colloque du 25/26 juin 2015. Il en résulte la stratégie eco-bau 2016-2020, disponible sur le site Internet.

#### 2. Consolider le leadership dans les thèmes de la construction écologique et saine

Le leadership a pu être encore consolidé, en particulier grâce au cursus eco-bau, aux différents projets de formation supplémentaires et au congrès. De même, plusieurs articles ont été publiés et diverses conférences ont été données. Les produits Eco améliorent la visibilité de l'association, tout particulièrement auprès des fabricants. Ils participent ainsi à promouvoir d'avantage la construction écologique et saine. Cependant, la diffusion d'information reste une tâche importante.

#### 3. Congrès commun avec le NNBS

Le premier congrès commun avec le Réseau Construction durable Suisse (NNBS) a eu lieu le 17 mars 2015. Consacré au thème « Transformations durables de sites et de bâtiments », il a suscité un écho tout à fait positif. Un public plus large a pu être atteint grâce au partenariat. La décision a été prise d'organiser le congrès 2016 également en commun.

#### 4. Consolider la collaboration avec d'autres partenaires, notamment avec la SIA

eco-bau est parvenu à renforcer la collaboration avec la SIA. Annick Lalive d'Épinay représente l'association au sein de la commission pour la durabilité et l'environnement. En outre, le cursus eco-bau est organisé en coopération avec SIA-Form (lancement au 1er mars 2016).

#### 5. Positionner Minergie-Eco dans le contexte du label Construction Durable Suisse

Le label Construction Durable Suisse (LNBS) est développé depuis cet été. Plusieurs critères Minergie-Eco y ont été intégrés. En outre, il est prévisible que les critères eco-bau constituent une position à part entière.

### Réorganisation eco-bau

Avec le soutien d'un consultant externe (Philippe Stähelin, BCP Business Consulting Partner AG, Bâle), l'association a été soumise à une analyse minutieuse d'entreprise. Sur cette base, elle a été dotée d'une nouvelle structure organisationnelle. Identifier les redondances à l'intérieur de l'association et rendre les processus plus efficaces ont constitué les objectifs de la réorganisation. Le résultat de la réorganisation est présenté plus en détail au chapitre 1.

### Collaboration étroite avec les partenaires

En plus de la collaboration intensifiée avec la SIA, divers autres partenariats ont pu être approfondis:

- Confirmation de la collaboration avec Minergie, notamment dans le cadre du label Construction Durable Suisse
- Collaboration avec le NNBS pour le congrès de l'année passée, siège dans la commission spécialisée du NNBS.
- Collaboration avec le CRB dans le cadre des PRD et de la formation continue (cours accélééré écologie des matériaux).

- Collaboration avec Pusch dans le cadre de cours destinés aux communes.

## Membres

Les nouveaux membres suivants ont pu être accueillis ; le Teko Berne, la Supsi et le Canton du Tessin. Les membres suivants ont malheureusement donné leur démission: Canton de Saint Gall, la Ville de Schaffhouse et Burgdorf.

## Membres du comité

Paul Eggimann, entretemps successeur de Reinhard Friedli au sein de l'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, a été élu membre du comité eco-bau. Dès lors, il dirige aussi le groupe spécialisé Construction durable pour la KBOB ce qui pérennise la collaboration étroite avec cette dernière.

Reinhard Friedli est chaleureusement remercié pour son travail de longue durée. Il est l'un des pionniers de l'association eco-bau et une personne clef de la construction durable en Suisse. En tant que directeur du groupe Construction durable de la KBOB et membre du comité eco-bau, il a contribué à promouvoir la construction durable auprès des maîtres d'ouvrage publics.

## 2.2 Bureau central

*Bureau central: B. Sintzel, (directrice), M. Stähler (directrice adjointe), R. Mosbacher (relations publiques), N. Koppa (projets de formation), R. Zehnder/U. Ramseier, administration; traductions: A. Piguet, Lausanne*

### Direction de l'association

Outre la gestion opérationnelle, la direction des affaires, l'organisation des événements associatifs et les relations publiques, des tâches supplémentaires ont été assumées en 2015 en raison de l'orientation stratégique de l'association. La réorganisation et la gestion des premières séances de direction en font notamment partie.

### Recherche de fonds

Pour la recherche de fonds destinés aux projets associatifs, divers entretiens ont été menés avec les offices fédéraux OFEN, OFEV et OFSP et des projets ont été déposés. Des fonds ont ainsi pu être levés pour le congrès 2015, Minergie-Eco 2016, le projet de formation et le cursus eco-bau. Par contre, les offices fédéraux n'ont pas pu être convaincus de participer au projet Spécialiste eco-bau. Ils sont de l'avis que c'est aux associations mêmes d'organiser les projets de ce type.

### Congrès eco-bau/NNBS 2015

Le congrès du 26 mars 2015 a accueilli plus de 200 participants. Organisé pour la première fois en commun avec le Réseau Construction durable Suisse (NNBS), il s'est déroulé sur le site Toni à Zurich. La manifestation était consacrée au thème „Transformations durables de sites et de bâtiments“.

Le site Toni qui vient d'être mis en exploitation a servi de référence et de coulisse. Le matin, huit conférences ont donné un aperçu de la matière. L'après-midi, trois ateliers ont eu lieu sur ce même thème et plusieurs excursions ont permis de visiter le site de près.



III 2: Programme du congrès eco-bau/NNBS 2015

## Colloque d'automne eco-bau

Le traditionnel colloque d'automne des offices des bâtiments a eu lieu mi-novembre. Accueillis par la Ville d'Aarau, les participants ont profité du musée municipal du Schössli comme support aux discussions sur la mise en œuvre concrète des principes de construction durable. En outre, la discussion a porté sur les moyens de soutenir encore mieux les offices des bâtiments. Des cours accélérés et des moyens auxiliaires ont entre autres été évoqués. Le bureau central concrétise ces idées pour le programme annuel 2016. Le vernissage de l'ouvrage de référence Minergie-Eco a conclu le colloque.

## Ouvrage de référence Minergie-Eco

L'ouvrage de référence „Gesund und ökologisch bauen mit Minergie-Eco“ a été publié en juillet 2015. Appui des architectes, planificateurs et des directions des travaux dans le travail quotidien, il convient également comme manuel dans la formation et la formation continue.

L'ouvrage traite d'abord des neuf principes les plus importants de la construction saine et écologique, puis traite par chapitre les thèmes suivants: utilisation de la lumière du jour, protection contre le bruit, air intérieur, matériaux et procédés de construction et finalement énergie grise. Quelques réalisations récentes donnent des suggestions. Minergie-Eco occupe une large place en tant qu'outil de planification et de mise en œuvre.



III. 3: Page de garde de l'ouvrage Minergie-Eco

Il est possible de commander le livre sur le site [www.faktor.ch](http://www.faktor.ch).

## Relations publiques

En 2015, neuf articles de fond rédigés par des auteurs issus de l'association et du bureau central ont pu être publiés dans divers médias (voir annexe). Le nouveau cursus eco-bau et les produits Eco y constituent des thèmes de prédilection. S'y ajoutent d'autres contributions publiées par les rédactions sur initiative propre, notamment deux à propos du congrès.

Le lancement du nouveau site Internet a pu être pratiquement achevé côté technique. Le site est doté d'un nouveau graphisme moderne et d'une nouvelle structure. Dorénavant, il est optimisé pour une utilisation sur appareils mobiles, notamment sur tablettes.

## Contrats et documents importants

Un Memorandum of Understanding a été développé sous l'égide de l'OFEN qui montre de quelle manière les différents standards de construction durable (SIA 112/1, SNBS, SMEO et Minergie-Eco) coexistent en Suisse et quelles fonctions ils remplissent pour la construction durable. Sur initiative de l'OFEN, les acteurs les plus importants du domaine - c'est-à-dire le NNBS, la SGS, Minergie et eco-bau – ont pu être convaincus de collaborer au développement du label Construction Durable Suisse.

## 2.3 Coordination technique

Responsable: M. Pöll

La coordination technique doit assurer l'unité de la méthode (absence de contradictions) et la correspondance des contenus/données entre tous les instruments de planifications. Cette tâche est réalisée à travers la participation active aux différentes commissions spécialisées et la collaboration avec des groupes d'intérêt précis.

En 2015, les priorités ont été les suivantes:

- Des entretiens ont été menés avec sept fabricants et unions issus de l'industrie des matériaux de construction. Il s'agissait souvent de renseigner les interlocuteurs sur la manière de mieux positionner leurs produits dans le système eco-bau.
- La révision de la recommandation SIA 493 "Déclaration des caractéristiques écologiques des matériaux de construction" a été achevée. Les intérêts de l'association eco-bau ont été défendus de sorte qu'une bonne cohérence avec les caractéristiques écologiques prioritaires d'eco-bau est réalisée. Néanmoins, la recommandation a rencontré beaucoup de résistance durant la mise en consultation. Les prochaines étapes ne sont pas encore claires.
- La collaboration avec la Fondation Suisse Couleur (siège eco-bau dans la commission technique de la fondation) est très bonne. Eco-bau peut promouvoir ses intérêts de manière active et participer à l'élaboration des règlements ce qui garantit que les règlements sont harmonisés avec les exigences des instruments eco-bau.
- En avril 2015, un fabricant de peintures a critiqué l'Etiquette environnementale pour peintures intérieures dans une lettre ouverte adressée aux peintres, planificateurs et administrations. Des critiques ont été émises également au sujet du label Minergie-Eco, resp. de contenus eco dont eco-bau est responsable. Plusieurs entretiens et courriers ont permis de résoudre la plupart des points critiques.

## 2.4 Formation et formation continue

*Equipe de projet: M. Stähler, N. Koppa, B. Sintzel, autres enseignants*

### **Cursus eco-bau Construction saine et durable**

En collaboration avec SIA-Form, eco-bau a organisé le cursus Construction saine et écologique. Quatre jours de cours introduisent les participants au thème. En outre, huit jours de cours supplémentaires permettent d'approfondir des sujets et labels précis. Le cursus est aussi approprié pour les chefs de projets de l'administration souhaitant se former à la construction durable.

### **Projet „Institutions de formation“**

Le projet „Institutions de formation“ vise à ancrer les outils de planification dès la formation des professionnels de la construction. C'est un point essentiel pour l'association pour renforcer l'ancrage de ses concepts dans la pratique. L'expérience montre que seuls les instruments appris lors de la formation initiale ou de formations continues sont à priori utilisés dans le quotidien professionnel.

Dès lors, depuis 2013, une offre comprenant divers coffrets à thème a été mise sur pied. Les coffrets comportent le matériel suivant:

- Introduction à eco-bau et aux acteurs de la construction durable
- Documents de cours pour chaque coffret à thème
- Exercices
- Documents de cours pour les enseignants

L'offre comprend actuellement les coffrets suivants:

- „Ecobilans – mettre au jour les résultats cachés“
- „Matériaux – faire le bon choix en cas de doute“

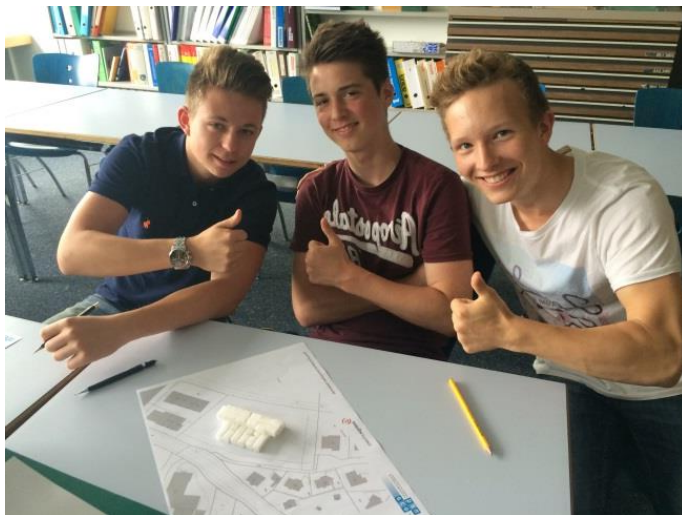


Photo 4: Cours à l'école des métiers de Thoune avec le coffret à thème Matériaux



Offre pour le corps enseignant:

- commander un coffret à thème
- faire recours à des orateurs invités
- obtenir du soutien pour des travaux de séminaires ou de bachelor

Diverses écoles professionnelles, écoles des métiers et Hautes Ecoles Spécialisées ont profité de l'offre (détails voir annexe). Le cursus eco-bau ainsi que le projet „Institutions de formation“ ont pu être réalisés grâce au soutien de l'Office fédéral de l'énergie OFEN.

## 2.5 Eco-CFC Fiches pour la construction écologique

*Membres de la commission spécialisée Eco-CFC: B. Rankwiler (direction), U.-Th. Gerber, CSD, M. Pöll, Chr. Pestalozzi, B. Sintzel, M. Stähler, U.-Th. Gerber, CSD, Dr. Ingo Mayer, BFH; Mandataire: S. Lenel, Intep GmbH; Traduction: A. Piquet*

La version 2015 des fiches Eco-CFC a été mise en ligne en novembre. Elle comporte les nouveautés suivantes :

- Modifications dans le guide d'utilisation: importance de l'aération du chantier
- changement de la méthode par rapport à l'élimination. L'élimination ne constitue plus un "critère d'exclusion" (si aucune des trois filières n'est possible) mais conduit à une "dégradation".
- Le terme „non recommandé“ n'est utilisé que si un critère d'exclusion de Minerie-Eco est en jeu
- Isolations des locaux exemptes de formaldéhydes (Eco-CFC 271, 282)
- Matérialisation de toits plats (Eco-CFC 224) en particulier par rapport à la végétalisation, aux étanchéités en matière synthétique liquide et aux composants déterminants pour l'environnement.
- Actualisation Eco-CFC 421
- Assurance qualité de la version française

Nous remercions les experts pour leur précieuse collaboration.

## 2.6 eco-devis

*Membres de la commission spécialisée eco-devis: B. Wüthrich (direction), A. Müller, M. Pöll, M. Schneider, S. Schrader CSD, M. Stähler; mandataire: C. Pestalozzi, Pestalozzi & Stäheli,*

En 2015, les eco-devis suivants ont été mis à jour en raison de l'actualisation des chapitres correspondants du CAN par le CRB:

- eco-devis 331 Charpenterie: Structures porteuses
- eco-devis 371 Fenêtres et portes-fenêtres
- eco-devis 662: Revêtements de sols: ciment, magnésie, résine et bitume

Une nouvelle version des eco-devis a été mise en ligne fin 2015. Les changements suivants ont été effectués en 2015:

- Nouvelle évaluation dans l'eco-devis 342 „Isolations thermiques extérieures crépies“: désormais, les isolations EPS sans HBCD avec crépi de finition minéral sont mis en évidence
- Nouvelle évaluation des revêtements de plafonds dans les eco-devis 651, 652, 653: désormais, les panneaux de béton léger, les panneaux de laine de bois liés au ciment et les lames en aluminium sont mis en évidence dans l'unité fonctionnelle (UF) Plafonds sans exigences particulières (2e priorité). Dans l'UF Plafonds avec des exigences acoustiques, les panneaux de granulats de verre expansé et les panneaux de laine minérale avec enduit sont mis en évidence comme 2e priorité.

- EPS est désormais fabriqué sans HBCD; ainsi l'EPS est désormais mis en évidence, selon l'UF et le produit, comme 1re ou 2e priorité.
- En raison du changement de méthode pour l'élimination, les étanchéités EPDM, par exemple, sont désormais mises en évidence comme 2e priorité.
- Dans l'eco-devis 661 „Chapes flottantes, chapes adhérentes“, les couches d'égalisation sont désormais évaluées.
- Pour l'évaluation des revêtements de sol dans l'eco-devis 664, la durée de vie est désormais prise en compte. De ce fait, les revêtements en bois pouvant être renouvelés plusieurs fois sont mieux évalués.

### La méthode des Eco-devis s'appelle dorénavant méthodologie Eco

Suite aux décisions prises dans le cadre de l'atelier sur la méthode de décembre 2014, la méthode des eco-devis a été adaptée et le rapport de méthode établi dans sa première version. Lors de la séance sur les eco-devis, il a été décidé que la méthodologie prenne dorénavant en compte les critères d'exclusion Minergie-Eco et qu'elle s'intitule désormais méthodologie Eco.

### Projet „eco-devis online“

Le projet „eco-devis online“ qui devait remplacer les calculs sur fichiers Excel pour les eco-devis, n'a pas pu démarrer en 2015. En raison de la planification du CRB, eco-bau pourra de son côté commencer en 2016 seulement. A partir de 2017, le CRB rendra les eco-positions (eco-devis) obligatoires pour les fabricants de logiciels.

## 2.7 Produits Eco

*Equipe de projet: M. Stähler (chef de projet), M. Pöll; mandataire/partenaire d'évaluation: C. Pestalozzi, Pestalozzi & Stäheli, R. Zilian, Intep GmbH*

Les objectifs suivants ont été réalisés:

- Tous les groupes de produits sont mis en ligne et peuvent être évalués
- Commercialisation et promotion des produits eco
- Mise en lien avec la banque de données Produits de la CRB
- 2 sponsors: les sponsors CRB et Flumroc ont pu être mobilisés - nous les remercions
- 479 produits sont actuellement online

Les objectifs suivants n'ont pas pu être réalisés:

- La communication transparente des critères d'évaluation pour chaque groupe de produits ne sera possible que l'année prochaine sur la base de la méthodologie Eco.
- Vérifier l'intégration des données de déclaration de la SIA 493 ; elle sera vérifiée au moment où le cahier technique 2055 sera publié.
- Définir la version française et la mettre en place ; ce projet doit être mis en place en commun avec le bureau Suisse romande. Il faut d'abord donner la preuve d'un vrai besoin afin d'assurer le financement.

Nous remercions les sponsors et entreprises qui ont soutenu financièrement la réalisation de groupes supplémentaires de produits Eco.



## 2.8 Minergie-Eco

Membres de la commission spécialisée Minergie-Eco: B. Orschulko (direction), B. Sintzel (coordination), M. Pöll, R. Waeber (OFSP), Ch. Blaser association Minergie, B. Burger (Minergie Ag. bâtiment), office de certification Minergie-Eco: S. Lenel, Th. Fankhauser, N. Fuentes, S. Piguet, M. Tillmanns, A. Giovio  
**Mandataire:** Intep GmbH, S. Lenel

Groupe Stratégie Minergie-Eco: B. Orschulko, B. Sintzel, Ch. Röthenmund, Ch. Blaser

### Certifications

Le nombre de certificats Minergie-Eco délivrés en 2015 a peu changé comparé à l'année précédente. Durant l'exercice, 74 objets ont obtenu un certificat provisoire et 137 objets un certificat définitif. Ainsi, 41 certificats en moins ont été délivrés par rapport à l'année précédente. Cependant, ce chiffre ne comporte pas encore les certificats délivrés par les offices de certification Suisse Romande, Tessin, Berne et Argovie – les données n'étaient pas disponibles à la rédaction de ce rapport. Globalement, il est probable que le nombre total de certificats reste similaire.

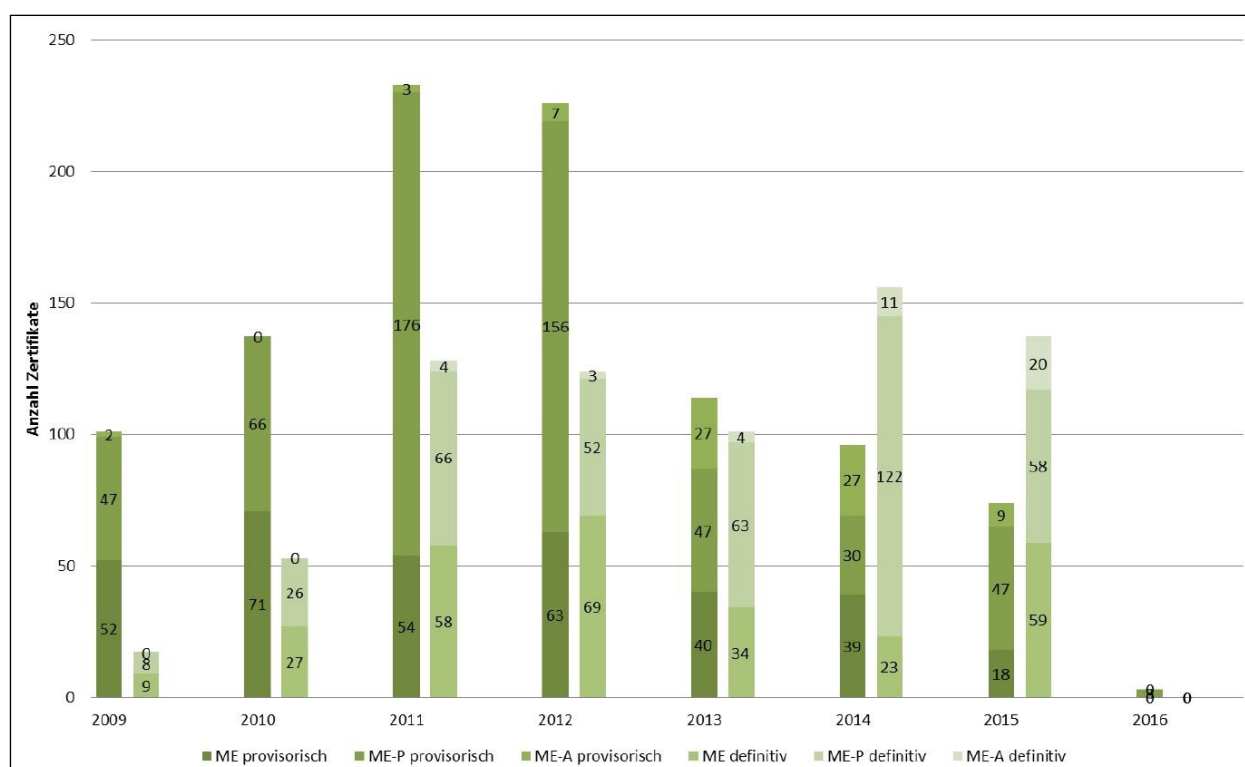


Illustration 5: Nombre de certificats délivrés de 2009 à 2015, classés par certificats provisoires (prov.) et définitives (def.) ainsi que par Minergie, Minergie-P et Minergie-A.

Durant l'exercice, la surface de référence énergétique totale certifiée a augmenté significativement comparé à l'année précédente (les données des offices de certification mentionnés manquent également ici). C'est très réjouissant. Cette augmentation résulte du fait que ce sont surtout des bâtiments de grande taille qui ont été certifiés l'année passée. Manifestement, malgré la nouvelle procédure simplifiée pour habitat de petite taille (p. ex. maisons unifamiliales), très peu de demandes de certification ont été faites dans cette catégorie.

Depuis début 2015, la certification de tous les standards Minergie-Eco s'effectue par des offices de certification régionaux. L'office de certification Minergie-Eco Suisse n'est responsable que des cantons GR, SO, VS allemand et ZH. Début 2015, les nouveaux responsables ont été formés et accompagnés par des spécialistes Minergie-Eco. Une deuxième formation ainsi que l'échange d'expériences entre les contrôleurs sont prévus pour le premier trimestre 2016.

## Développement Minergie-Eco 2016

L'instrument de contrôle Minergie-Eco a été mis à jour en 2015. Cette mise à jour comporte entre autres les points suivants:

- Le justificatif a été élargi aux constructions sportives et surfaces commerciales
- Les questionnaires ont été allégés
- Les listes de contrôle utilisées pour quelques prescriptions ont été éliminées
- Un outil pour le calcul de l'énergie grise dans les premières phases de planification a été développé sur la base de l'outil existant pour habitats de petite taille.
- Un guide d'utilisation étape par étape a été élaboré et comporte les informations principales pour une demande de certification.

En outre, le document d'assurance qualité a été mis à jour et les exigences sur la réalisation de mensuration ont été précisées.

L'instrument de contrôle online a été amélioré dans le sens qu'il est désormais possible de filtrer les prescriptions par code des frais de construction (CFC) et de placer des liens hypertexte directement dans les prescriptions. Les rapports peuvent désormais être générés à tout moment (ils sont automatiquement enregistrés dans le système). En outre, les rapports sont d'avantage lisibles et plus courts.

Toutes ces mesures ont permis d'effectuer une étape importante vers un standard plus simple d'utilisation. Le détail des modifications réalisées est disponible dans un rapport séparé.

### Contrôle des produits interrompu

Le contrôle des produits selon les critères d'exclusion Minergie-Eco a été stoppé en 2015. Il est remplacé par le projet produit Eco de l'association eco-bau. Fin 2015, la liste des produits certifiés Eco comportait déjà 479 entrées.

## 2.9 Air intérieur

*Membres de la commission spécialisée Air intérieur: A. Binz Deplazes (direction), M. Pöll, R. Waeber (OFSP), R. Mosbacher (bureau eco-bau); mandataire: S. Lenel, Intep GmbH*

### Communication sur les exigences Construction saine

Un article sur le thème "Climat intérieur sain" a été publié dans la revue „Nachhaltig Bauen“ 1/15. En outre, la fiche "Climat intérieur sain" a été mise en ligne sur le site [www.minergie.ch](http://www.minergie.ch), sous la rubrique Publications Minergie-Eco.

### Actualisation des questionnaires Minergie-Eco

Diverses adaptations de la partie Air intérieur du questionnaire Minergie-Eco ont été discutées et adoptées :

- 3 critères d'exclusion ont été accentués/précisés (polluants dans le bâtiment, diffusion de formaldéhydes / solvants à partir de matériaux de construction)
- Réduction du nombre de prescriptions pour les sujets suivants : légionnelles, fumer à l'extérieur du bâtiment et électrosmog
- Déplacement de deux prescriptions concernant les labels de produits de construction (emicode, Etiquette environnementale) de la partie écologie des matériaux à la partie air intérieur

### Assurance qualité des mesures de l'air intérieur Minergie-Eco

Dans le cadre de la certification Minergie-Eco, divers résultats de prise de mesure de l'air intérieur ont été évalués et les points faibles suivants ont été identifiés:

- Le calcul des TVOC diffère beaucoup selon les entreprises de prélèvement d'échantillons pour mesures de l'air intérieur resp. des laboratoires d'analyse mandatés par elles.
- La taille / le contenu des rapports de mesure à destination des clients divergent beaucoup.

- Il est possible que des entreprises ayant un mandat de conseil Minergie-Eco effectue également les prélèvements d'échantillons et par la même contrôle leur propre travail.

Pour ces trois raisons, une adaptation du règlement devrait être demandée à S-Cert.

### **Recommandations Eco-bau concernant les analyses de bâtiment**

Des discussions détaillées ont eu lieu au sujet de la pollution de l'air intérieur par les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Des recommandations pour les prises de mesures ont été intégrées dans les "Recommandations pour les analyses de bâtiment".

## **2.9 Données des écobilans dans la construction**

*Membres Plateforme Données des écobilans dans la construction de la KBOB et de eco-bau: P. Eggimann (direction KBOB), R. Frischknecht (treeze GmbH, directeur de la plateforme), S. Citherlet, HES-SO, O. Bartlomé (bauenschweiz/second œuvre et enveloppe), N. Egli (OFEV), K. Frei (öbu), S. Hellweg (ETH), O. Meile (OFEN), A. Steiger (IPB, CFF), G. Wernet (ecoinvent), H. Widmer (bauenschweiz/production et commercialisation /cemsuisse), SIA vacant*

*Membre du groupe de travail KBOB et eco-bau Données des écobilans dans la construction: M. Pöll (direction), P. Eggimann KBOB, R. Frischknecht, G. Wernet*

### **Publication de la recommandation KBOB 2009/1:2015**

En 2015, suite à la mise à jour complète de la recommandation KBOB 2009/1:2014, les règles pour les données des écobilans dans la construction ont été modifiées et complétées ponctuellement selon la liste de la KBOB. Un nouveau document avec les règles applicables à l'établissement des écobilans dans le domaine de la construction a été rédigé et approuvé. Les deux documents ont été traduits en français.

### **Compatibilité internationale**

La compatibilité de la recommandation KBOB 2009/1:2015 a été examinée par des juristes de l'Office fédéral des constructions et de la logistique et différentes options ont été identifiées. Les sujets suivants ont été traités:

- Les différences réelles et supposées par rapport aux exigences de la norme européenne EDP SN EN 15804
- Le rôle juridique et politique de la norme EDP par rapport à l'exigence fondamentale numéro 7 applicable aux ouvrages de construction (utilisation durable des ressources naturelles) du règlement européen sur les produits de construction
- Les conséquences éventuelles de ce règlement sur la recommandation KBOB 2009/1:2014ss. et sur les instruments, justificatifs et labels qui en découlent.

### **Projet d'extension et de mise à jour des bilans spécifiques**

Dans le cadre d'un projet de recherche sur trois ans, l'Office fédéral de l'énergie finance l'élaboration de bilans spécifiques. Il s'agit notamment des fenêtres, des protections solaires, des revêtements de façade, des travaux spéciaux dans le secteur du bâtiment (blindage de fouilles, fondations profondes, mises hors d'eau des fouilles) ainsi que de construction de cuisine.

La Haute Ecole Spécialisée du Canton de Vaud (HES-SO) a élaboré les données des écobilans pour des matériaux de construction issus de matériels renouvelables resp. naturels. Dans ce but, des données d'inventaires établis par des fabricants ont été rassemblées, entre autres du matériau Holzpur (matériau en bois massif), de profils et de cadres de fenêtre en aluminium recyclé.

L'actualisation des données spécifiques aux dérivés du bois et à la sylviculture est achevée. Néanmoins, il est impossible d'intégrer ces données dans la recommandation KBOB 2009/1:2016, en raison d'un format incompatible.

### **Demandes de renseignements à court terme**

Les demandes de renseignements adressées à la plate forme (plus de 35 en tout) ont reçu en règle général une réponse dans les 48 heures. Durant l'exercice, le bureau central a reçu une demande exigeant des modifications substantielles pour l'énergie primaire. Elle sera traitée et recevra une réponse dans les semaines à venir.

### **Colloques et ateliers**

Un article de la NZZ du 4 mars 2015 sur les écobilans en Suisse mentionne la plate forme Données des écobilans dans la construction. En mars 2015, lors d'une manifestation Isover Saint Gobain sur la formation continue dans le domaine de la construction durable, les activités et contenus de la plate forme ont pu être présentés de manière détaillée.

Fin septembre 2015, un atelier interne a eu lieu sur les questions juridiques en relation avec la directive européenne relative aux produits de construction.

# 3. Programme annuel 2016

## 3.1 Comité

*Membres 2016: F. Pfromm (présidente), B. Wüthrich (vice-présidente), P. Eggimann, A. Lalive d'Epinay, A. Müller, CRB, B. Orschulko, Ch. Pyroth, B. Rankwiler, J. Rast, K. Schumacher, ev. membre du Tessin*

Le comité a défini les objectifs suivants pour 2016:

### **1. Augmenter les avantages pour les membres (Offices des bâtiments et institutions de formation)**

La consultation des membres lors du colloque d'automne a montré qu'il existe des besoins d'information du côté des offices des bâtiments. Le comité a pour objectif de développer des offres spécifiques valables seulement pour les membres. C'est la direction qui les concrétise.

### **2. Utiliser les ressources de manière efficace**

L'année prochaine l'enjeu consiste à mettre en place la nouvelle structure de l'association et par la même de décharger le comité. De nouveaux déroulements opérationnels sont à définir et à mettre en route. La mise sur pied du bureau Suisse romande représente une étape importante pour la diffusion des offres. La base financière pour le développement et l'entretien des instruments est à diversifier d'avantage et à assurer pour le long terme.

### **3. Consolider le leadership dans les thèmes de la construction écologique et saine**

Par le développement et la diffusion de ses outils, eco-bau continue à consolider le leadership dans les thèmes. Ainsi, les outils les plus importants sont actualisés annuellement. De plus, des aides à l'utilisation sont élaborées (p. ex. fiches, logiciels). Intégrer ces sujets dans la formation et la formation continue assure la diffusion des outils. Le cursus eco-bau représente une offre attractive de l'association qui s'adresse spécifiquement au groupe cible des maîtres d'ouvrage professionnels, des architectes et planificateurs. C'est seulement lorsque le maître d'ouvrage, l'architecte et le planificateur parlent un même langage, que la compétence tant recherchée du mandant peut se déployer complètement.

### **4. Augmenter le bénéfice pour l'industrie de la construction**

A partir du moment où un label de bâtiment est exigé, la disponibilité d'instruments harmonisés pour toutes les phases SIA constitue une qualité particulière du concept d'eco-bau. Ceci est un grand apport pour la planification et la réalisation de bâtiments durables. Cet apport n'a pas été communiqué de manière suffisante jusqu'ici, bien que plusieurs acteurs différents pourraient en tirer profit. A travers une promotion et des relations publiques renforcées, les groupes cibles seront mieux informés sur les offres.

## 3.2 Direction

*Membres: B. Sintzel (directrice), M. Stähler, M. Pöll*

La direction, trait d'union entre le comité et les unités opérationnelles, assure la performance opérationnelle de l'association. Elle décharge le comité et la présidence d'obligations opératives et s'occupe de la mise en œuvre de la stratégie. Les membres de direction assurent notamment le développement technique de l'association de sorte que le leadership dans le thème construction écologique et saine puisse être maintenu.

Selon le règlement d'organisation, la direction a les tâches suivantes :

- contrôle de l'avancement défini par le programme annuel
- état des finances, demandes de fonds
- informations provenant des trois sections
- triage/attribution/traitement de demandes de renseignements et de plaintes
- tenir et traiter la liste des points en suspens
- approuver les requêtes avec description du projet (à l'attention du comité)
- attribution de mandats pertinents
- constitution de l'ordre du jour pour les séances de comité
- fin de l'année: constitution du programme annuel et du budget à l'attention du comité

### Objectifs pour 2016

- implémenter la nouvelle structure, mettre en place la collaboration
- assurer l'actualité des instruments eco-bau
- analyser de manière approfondie les évolutions dans l'UE et en déduire les mesures adéquates pour eco-bau

## 3.3 Bureau Suisse allemande / italienne

*Responsables: B. Sintzel, (directrice), M. Stähler, R. Mosbacher, N. Koppa, U. Ramseier, administration; traduction: A. Piguet, Lausanne*

### Objectifs pour 2016

- créer des offres spécifiques pour les membres
- renforcer la collaboration avec les partenaires
- mener à bien la réorganisation
- harmoniser les outils de communication

### Offres spécifiques pour les membres

Déterminer à travers un sondage des membres les besoins des offices des bâtiments. Elaborer des offres pertinentes et les faire connaître.

### Renforcer la collaboration avec les partenaires

La collaboration plus étroite avec le NNBS s'est concrétisée à travers l'élaboration du label Construction Durable Suisse (LNBS) et le congrès commun de mars 2016. En outre, il faudrait consolider la collaboration avec la nouvelle direction de Minergie, renforcer le partenariat avec le CRB et utiliser des synergies.



### **Mise sur pied de projets (si le canton du Tessin devient membre)**

L'extension des activités associatives au Tessin doit être préparée. Il faut planifier la réalisation du réseau des spécialistes et garantir les procédures internes telles que définies par la réorganisation.

### **Outils de communication**

- Un concept graphique unitaire pour tous les imprimés est élaboré (imprimés, flyers, brochures, rapports annuels, programmes de manifestations etc.)
- La structure et les contenus des rapports annuels sont adaptés à la nouvelle structure de l'association.
- Des nouvelles formes de communications destinées aux membres sont développées.
- Les contenus du site Internet actualisé graphiquement en 2015 seront actualisés en 2016.

### **Congrès 2016**

Le congrès 2016 eco-bau et NNBS, consacré au thème „Hight-tech ou low-tech - Combien de technique pour la construction durable?“, a lieu le 17 mars 2016 à Ittigen près de Berne.

Différents travaux de recherche font l'objet de présentations. A travers des exemples concrets, diverses approches sont comparées, ceci pour des affectations identiques. La question des souhaits réels des utilisateurs est également abordée. L'après-midi, une visite du nouveau Business Park de Swisscom à Ittigen est organisée, un projet du bureau d'architectes Atelier 5.

## **3.4 Bureau Suisse romande**

*Responsable: S. Piquet, BIRD Lausanne*

Le bureau eco-bau Suisse romande est l'interlocuteur des membres de la Suisse romande. Il est au service des membres, du comité et des partenaires les plus importants. Il coordonne les activités en Suisse romande avec le soutien du bureau Suisse allemande / italienne.

### **Objectifs pour 2016**

- Mise sur pied du bureau Suisse romande
- Analyse des besoins des membres suisses romands
- Mise en œuvre de la Coordination Suisse romande

Il s'agit de mettre en place les activités opérationnelles et de définir les priorités.

## **3.5 Section Bâtiment**

*Membres: B. Sintzel (direction), S. Lenel (Intep GmbH), B. Burger (FHNW), S. Piquet (Coordination Suisse romande), P. Bürgi (CSD), R. Waeber (OFSP)*

Les tâches de la section Bâtiments sont l'entretien et le développement des standards tels que Minergie-Eco, SNBS/LNBS, de sorte que les pouvoirs publics et les privés aient un appui pour la construction de bâtiments écologiques et sains.

### **Objectifs 2016**

- Constitution de la commission et la gestion opérationnelle
- Optimiser les instruments énergie grise
- Promouvoir les critères Eco dans le cadre du LNBS

### **Communication Minergie-Eco 2016**

Il s'agit de faire connaître les nouvelles catégories d'affectation et les nouveautés de Minergie-Eco 2016 au moyen d'une communication appropriée.

## Construction écologique et saine dans le cadre du LNBS

Il est prévu de lancer le label Construction Durable Suisse en août 2016. Jusque-là, les critères Eco contenus dans ce standard sont à vérifier et optimiser.

### Energie grise en ligne de mire

Il reste toujours un potentiel d'optimisation des bases de calcul de l'énergie grise. En outre, il faudrait intensifier le marketing – ceci aussi en réponse aux labels de durabilité étrangers qui envahissent le marché suisse. En outre, l'instrument de contrôle online devrait être développé de sorte à ce que toute la documentation puisse être déposée en ligne. Les droits d'accès et d'écriture devraient pouvoir être attribués aux planificateurs concernés par projet et exigences.

## 3.6 Section Matériaux

*Membres: M. Pöll AHB Zürich (direction), R. Zulian (Intep GmbH), A. Müller (CRB), S. Schrader (CSD), M. Schneider (Office des bâtiments Bâle-Campagne); mandataire: C. Pestalozzi (Pestalozzi & Stäheli)*

La tâche de la section Matériaux consiste à développer la méthodologie Eco, effectuer les évaluations de matériaux sur cette base et les implémenter dans les eco-devis, resp. les fiches Eco-CFC.

### Objectifs 2016

- adopter la méthodologie Eco actualisée
- actualiser les eco-devis les moins récents
- actualiser les fiches Eco-CFC

### Méthodologie Eco

La méthodologie Eco actualisée comporte désormais non seulement les prescriptions des eco-devis mais encore les critères d'exclusion de Minergie-Eco. Elle constitue la base pour l'élaboration des eco-devis et de la classification des matériaux Eco. L'objectif est de décrire la méthodologie de manière compréhensible et de la publier sur le site Internet. La publication est une étape importante.

### eco-devis

Les activités suivantes sont planifiées:

- Nouvelle étude de marché: maçonnerie (évaluation des briques isolantes monolithiques)
- Révision des prescriptions pour CAN: Toitures plates
- Dans les eco-devis, adaptations des traitements de surfaces aux prescriptions de l'Etiquette environnementale
- Les eco-devis les moins récents devraient être actualisés. Il est prévu de recalculer 10 eco-devis et de publier les rapports finaux.
- Poursuivre le projet eco-devis online

### Fiches Eco-CFC

Les fiches Eco-CFC sont actualisées en 2016 également. En plus de l'actualisation ordinaire, les sujets béton, crépis extérieurs avec aérogel et nettoyage seront clarifiés.

## 3.7 Section Diffusion

*Membres produits Eco: M. Stähler (direction), évaluations: R. Zulian (Intep GmbH), C. Pestalozzi, Pestalozzi & Stähelin AG. M. Pöll (section Matériaux, Office des bâtiments, Ville de Zurich).*

*Membres du groupe Formation/Diffusion: M. Stähler (direction), R. Mosbacher, B. Sintzel, N. Koppa, S. Piquet, bureau Suisse romande, Bird SA, représentants du pool des référents eco-bau*

La section Diffusion a la tâche de continuer à faire connaître les différents instruments, prestations et produits eco-bau. Il chapeaute également le projet Produits Eco qui classe les matériaux de construction d'après la méthodologie Eco. Au moyen de cursus, formations et formations continues, les différents groupes cibles sont familiarisés avec les thèmes eco-bau.

La section comporte trois domaines:

- Diffusion des instruments
- Produits Eco
- Formations et formations continues

### Objectifs 2016

- Poursuivre la diffusion des instruments
- Rendre accessibles les instruments depuis d'autres plates formes
- Extension des produits Eco
- Diffuser les offres de formations et de formations continues

### Diffusion des instruments

L'objectif est de faciliter le repérage, l'utilisation et la compréhension des instruments. En fonction du canal de diffusion (site Internet, fabricants d'équipements informatiques, partenaires, publications etc.) et du groupe visé, différentes mesures sont requises. La diffusion de Minergie-Eco *ne fait pas partie* de la section Diffusion. Selon le contrat de coopération entre eco-bau et Minergie, elle est principalement assurée par l'association Minergie et son agence bâtiment.

Les mesures suivantes sont planifiées pour 2016:

- **Eco-CFC 2016:** liens hypertextes avec d'autres plates formes, rédaction d'un bref commentaire pour l'utilisation et, dans les publications, présentation des avantages offerts aux utilisateurs.
- **eco-devis 2016:** L'évaluation des matériaux de construction est reprise non seulement dans divers logiciels d'appels d'offres mais encore dans le document complet des eco-devis, disponible comme fichier pdf sur le site Internet. Le but est d'intensifier la diffusion à travers les fabricants de logiciels. Leurs besoins sont étudiés afin de pouvoir rédiger dans une prochaine étape des documents pour la formation des utilisateurs. Le site Internet eco-bau fait office de deuxième canal de diffusion. A cet endroit, il faut décider sous quelle forme et avec quels contenus les eco-devis sont mis à disposition (p. ex. nouveaux rapports finaux par eco-devis)
- **Recommandations KBOB/eco-bau/IPB:** elles sont à promouvoir dès leur mise à jour.
- **Air intérieur:** La fiche est désormais disponible dans deux langues. Elle est à promouvoir surtout en Suisse romande.
- **Méthodologie eco:** La description de la méthodologie est un instrument essentiel de communication. Pour être transparente, il faut qu'elle soit rédigée de manière structurée et compréhensible. Pour cette raison, une grande importance est accordée à la rédaction et au graphisme.

## Produits Eco

La démarche pour les produits Eco se déroule toujours de manière professionnelle et efficace. Grâce au logiciel, la procédure de classification est fiable. La classification est effectuée par des partenaires d'évaluation, il est prévu d'élargir leur cercle. Il faudrait élaborer un flyer destiné aux fabricants. Les produits Eco contribuent à la visibilité d'eco-bau aussi à travers des formations proposées pour les fabricants.

La base de données sera améliorée par étapes raisonnables. En particulier, le logiciel doit être modifié sur la base des premières expériences d'utilisation.



III 6: Confirmation de classification à la fin de la certification de produit



III 7: Liste de prix d'un fabricant avec le logo des produits Eco

## Formation et formation continue

La formation et la formation continue sont destinées aux offices des bâtiments, aux bureaux d'architecture et de planification ainsi qu'aux entreprises, il s'agit d'une offre neutre en terme de coûts.

### Coffrets à thèmes destinés aux institutions de formation

Les institutions de formation ont la possibilité de commander le coffret Ecobilans auprès d'eco-bau, avec ou sans exposé d'un intervenant eco-bau. Ils comportent les informations sur les sujets traités et peuvent également être utilisé comme appui dans le cadre de travaux de Bachelor ou de Master.

Les objectifs pour 2016 sont les suivants:

- acquérir des unités de cours supplémentaires aux seins des écoles
- compléter le coffret sur les matériaux avec plus d'exercices et d'applications possibles
- intégrer le thème de la construction durable dans des supports pédagogiques et exigences d'examens

### Formation eco-bau

Grâce au financement assuré par l'OFEN, il est possible de lancer la formation eco-bau en 2016. Les dates des cours et les intervenants sont fixés.

## **Formations et conférences avec des organisations partenaires**

En 2016, offre de formation sur différents thèmes en relation avec eco-bau, organisée en commun avec le CRB et Minergie.

## **Spécialistes eco-bau**

Mise en œuvre d'un réseau de spécialistes eco-bau avec une offre adaptée de cours de base et de perfectionnement, selon concept détaillé.

# 4. Annexe

## Manifestations associatives

Manifestations	Date	Titre	Intervenant/e
Assemblée de l'association	26.3.2015	assemblée de l'association, à la suite du congrès eco-bau	Comité, bureau central eco-bau
Retraite d'automne et visite du musée municipal du Schlössli, Ville d'Aarau	17.11.2015	échange d'expériences, visite du musée municipal du Schlössli et vernissage du livre Minergie-Eco	Comité, bureau central eco-bau

## Formation continue selon programme

Cours, lieu	Date	Organisateur/lieu	Responsable
Gemeindekurs „Kindergärten nachhaltig bauen“	22.01.2015	Pusch und eco-bau	B. Sintzel
Fachpartnerkurse mit Minergie-Eco	Div. Daten gemäss Kurzprogramm Minergie	Minergie/ Horw Muttenz St. Gallen Zürich u. a.	S. Lenel, U.-Th. Gerber
Minergie-Wissen: Integrale Planung	17.06.2015	Minergie und eco-bau	B. Sintzel, M. Huber Aardeplan
CAS Projektmanager Bau KBOB und Allianz; Modul: Nachhaltiges Planen und Bauen	27.11.2015	HSLU/ Horw	P. Eggimann

## Colloques et conférences

Manifestations	Date	Titre	Intervenant/e
Schulung für das Hochbauamt Stadt Schaffhausen	1.7.2015	Nachhaltiges Bauen, Materialökologie und Eco-Devis	B. Sintzel, M. Pöll
Kurs nachhaltiges Bauen	18.03.2015	CPI/ Kurs in Muttenz	B. Sintzel
Minergie-Eco Praktisch leicht gemacht (organisiert durch Minergie)	Mellingen, Bern	Einführung in Minergie-Eco 2016 und Besichtigung von Objekten	Ch. Blaser, B. Sintzel, P. Bürgi etc.

## Conférences données au sein d'institutions de formation

Manifestations	Date	Institution	Intervenant/e
Themenkoffer Material	09.06.2015	Berufsfachschule IDM Thun	N. Koppa M. Stähler
	02.09.2015	Gewerbliche Berufsschule Wetzikon	
	05.11.2015	GIBZ, Zug (2 Referate)	
	18.11.2015	GIBZ, Rapperswil	
Vorstellungsreferat Lehrpersonen	08.09.2015	Gewerblich-industrielles Bildungszentrum Thun	M. Stähler
	11.12.2015	ZHAW	N. Koppa
	21.09.2015	Berufsbildungsschule Winterthur	N. Koppa
Netzwerk		Education 21, BWZ Rapperswil,	M. Stähler
Abgabe Unterlagen - Material		CAS Energieberatung FHNW/Te-ko Olten, Stephan Baumann	A. Binz

## Actualisation des instruments eco

Editeur	Date	Titre
Fiches Eco-CFC 2015	2015	Fiches de construction écologique Eco-CFC édition 2015
eco-devis, version résumée	22.12.2015	Répertoire complet des eco-devis 2016 (téléchargement sur le site eco-bau)
Minergie-Eco 2016	31.12.2015	actualisation et simplification, nouvelles affectations: salle de gymnastique et surfaces commerciales

## Publications les plus importantes

Media, édition, Editions	Date	Titre, auteurs
Applica, 4/2015, Schweizerischer Maler- und Gipserunternehmer-Verband (SMGV)	April 2015	Fachartikel: Entscheidungshilfen im Baumaterial-Dschungel Autorin: Marianne Stähler, Geschäftsstelle eco-bau
Applica, 8/2015, Schweizerischer Maler- und Gipserunternehmer-Verband (SMGV)	Aug. 2015	Stellungnahme: Eco-Bau hält an der Umwelt-Etikette fest (Antwort auf den offenen Brief von Keim Farben) Autorin: Friederike Pfromm, Präsidentin eco-bau
Baublatt, 16/2015, Docu Media Schweiz GmbH	April 2015	Tagungsbericht: Transformation ist mehr als Umnutzung Autor: Redaktion
Kommunalmagazin 3/2015, Docu Media Schweiz GmbH	Juni 2015	Tagungsbericht: Transformation ist mehr als Umnutzung Autor: Redaktion
Nachhaltig Bauen 1/2015, Gerber Media	Mai 2015	Fachartikel: Gesunde Bauten – noch immer eine rare Spezies Autor/-in: Barbara Sintzel, René Mosbacher, Geschäftsstelle eco-bau
Nachhaltig Bauen 3/2015, Gerber Media	Okt. 2015	Fachartikel: Gesund und ökologisch bauen lernen Autorin: Nadine Koppa, Geschäftsstelle eco-bau
Schweizer Energiefachbuch 2016, Kömedia	November 2015	Fachartikel: Eco-Produkte – eine Entscheidungshilfe im Dschungel der Baumaterialien Autorin: Marianne Stähler, Geschäftsstelle eco-bau
Swissbau Focus Blog	März 2015	Blogpost: Graue Energie und Ökobilanzen – was steckt dahinter? Autor/-in: Friederike Pfromm, Präsidentin eco-bau
Tagesanzeiger, Beilage Nachhaltigkeit	Juni 2015	Artikel: Wie nachhaltig sind unsere Bauten? Autorin: Barbara Sintzel, Geschäftsstelle eco-bau
Thema Umwelt, 2/2015, Pusch	Juni 2015	Fachartikel: Gesund und ökologisch bauen – warum und wie? Autorin: Barbara Sintzel, Geschäftsstelle eco-bau
Thema Umwelt 2/2015, Pusch	Juni 2015	Fachartikel: Planungswerkzeuge erleichtern die Umsetzung Autorin: Barbara Sintzel, Geschäftsstelle eco-bau